

Le Chéran dans tous ses états :

Visite-découverte pour mieux comprendre les enjeux de la labellisation

On a tous (ou presque) en mémoire, une rivière qui a bercé notre enfance ! Le 18 octobre 2014, c'est la fête de la rivière... sauvage! Un parc naturel régional, celui du Massif des Bauges, une rivière bientôt labellisée, le Chéran, tous les acteurs des bassins versants de cette rivière, donnent rendez-vous au public. Une première édition, qui se veut festive, haute en couleurs et en découvertes. L'occasion pour les médias et les élus de saisir tous les enjeux de la labellisation lors d'un «Eductour» organisé en matinée. Et pour les visiteurs de mettre la «sauvagitude¹» en actions à partir de 14h!

Après la Valserine dans l'Ain, c'est à présent au cœur d'un magnifique écrin, le Parc naturel régional du Massif des Bauges, qu'un autre joyau de notre patrimoine rivulaire sera bientôt labellisé « rivière sauvage »: le Chéran. C'est la première rivière labellisable de l'arc Alpin et toutes les parties prenantes (gestionnaires des bassins versants, pêcheurs, acteurs de l'éco-tourisme, élus locaux, départementaux et régionaux, services de l'Etat,...) ont tenu à faire de cette journée, un rendez-vous festif, éducatif et convivial.

Découvrir le massif des Bauges²

Le massif des Bauges est essentiellement composé de roches sédimentaires formées sous les mers entre 180 et 66 millions d'années. Ces roches, plissées lors de l'érection des Alpes il y a 20 millions d'années, ont été longuement façonnées par de puissants glaciers qui s'étendaient jusqu'aux portes de Lyon il y a 24 000 ans. Perché au-dessus des Lacs d'Annecy et du Bourget, les deux plus grands lacs naturels de France baignent ses pieds, le massif des Bauges, verdoyant et somptueux invite aux plus sauvages escales. Ses larges vallées laissent une place importante aux prairies fleuries au fond desquelles coulent des « nants », ces torrents historiquement pourvoyeurs d'énergie pour les forges et clouteries. Ils se rejoignent autour d'une artère centrale : le Chéran, le joyau sauvage du massif.

Les organisateurs

« Faire découvrir le Chéran, de la source à la confluence ! » Voilà l'un des objectifs que se sont assignés les organisateurs. Autour du SMIAC (syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran), le Parc naturel régional du Massif des Bauges(PNR), le Fonds pour la conservation des rivières sauvages, les trois offices du tourisme du territoire (du pays d'Alby, de l'Albanais et du Cœur des Bauges), l'école de pêche du Chéran et les randonneurs ont fait cause commune.

« Sensibiliser les élus afin qu'ils puissent découvrir les enjeux de la labellisation du Chéran. » énoncent ensuite Philippe Gamen, Président du Parc naturel régional (PNR) et Serge Petit, Président du SMIAC.

C'est pourquoi, une visite pour les médias et les élus est organisée. Atouts, faiblesses, marge de progression seront abordés en toute transparence et débattus lors d'un déjeuner-débat.

Le programme de la matinée : visite des medias et des élus³

9H30 – Site emblématique pour la labellisation : le Défilé de Banges
Interventions d'Arnaud CAUDRON et de Pierre RENAU, géologue.

10h15 – Site du seuil de Banges, Projet continuité de Banges
Intervention de « spécialistes » (Techniciens SMIAC, PNR du Massif des Bauges, Rivières sauvages, Hydro énergie du Chéran,...)

Concilier des objectifs d'excellence et de retour à un fonctionnement naturel (SMIAC/Rivières sauvages) avec l'exploitation hydroélectrique (économie locale).

11h – Site restauré, la plaine du Chatelard

Intervention des techniciens du SMIAC et de Jean-René MALAVOI, (Géomorphologue,...)



¹ Concept et néologisme mis en avant par Martin Arnould, WWF France

² Source : http://www.parcdesbauges.com/fr/decouvrir-le-massif-des-bauges/s-emeveiller/l-homme-et-la-terre.html#_VBcP7nJ_t8F

³ Invitation et programme détaillé en pièce jointe

La matinée se terminera par un temps d'échanges à table (Auberge des Clarines) entre les élus et les intervenants pour finaliser les discussions.

12h Déjeuner-Débat avec les interventions de Serge Petit, Président du SMIAC, de Pascal Da Costa (Ecole Centrale de Paris) pour illustrer les services économiques rendus par une rivière préservée et de Roberto EPPLE (président du Fonds pour la conservation des rivières sauvages et d'ERN – European Rivers Network) qui donnera un éclairage sur label au niveau national et son extension attendue au niveau européen.



Programme de l'après-midi : vivre le Chéran dans tous ses états*

Des balades en VTT ou à pied, des découvertes de la flore et la faune, plusieurs initiations à la pêche à la mouche, à l'orpaillage, à la poterie mais aussi des projections de films et de documentaires, des stages photos, des lectures de contes, des dégustations et un apéritif dinatoire ponctueront tous les états du Chéran, rivière emblématique du Massif des Bauges.

*programme détaillé en pièce jointe et invitation

A propos du président de la SMIAC : Fraichement élu, Serge Petit, natif d'Aix les bains, a passé toute son enfance et son adolescence à Cusy, l'un des sites qui fêtera la fête de la rivière sauvage. Une carrière professionnelle dédiée à la direction d'entreprises. Après des études en chimie, il devient ingénieur de recherche puis responsable d'équipe et de département. Il a déposé plus de 34 brevets et publié de nombreux articles et ouvrages. Il est également Vice-Président de la Communauté de Commune du Pays d'Alby-sur-Chéran en charge de la Communication et du Tourisme.

A propos du président du Parc naturel régional des Bauges : Né à Chambéry, Philippe Gamen après des études en développement rural et une maîtrise en science et techniques appliquée en milieu rural a consacré son existence à la direction d'entreprises. Il a développé des compétences extrêmement pointues en matière d'infrastructures pour les eaux potables, usées et la voirie. Maire, vice-président de la communauté de communes du cœur des Bauges, ce compétiteur sportif est également l'un des grands spécialistes de course en montagne (Ultra Trail). Il a présidé le Conservatoire des espaces naturels de Savoie de 2011 à 2014.

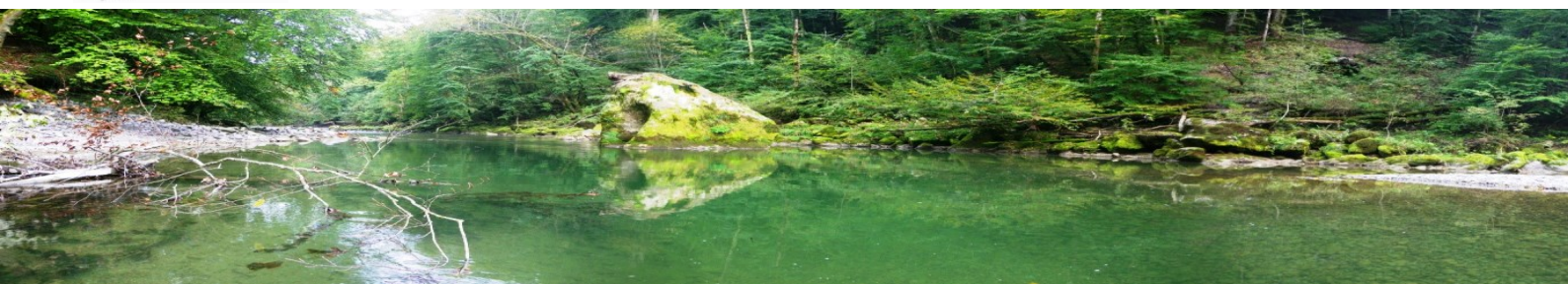
A propos du Président du fonds pour la conservation des rivières sauvages & d'ERN (European Rivers Network) :

Roberto Epple, économiste, est le président du fonds de dotation qui attribue le label à des territoires, de l'Association SOS Loire Vivante et fondateur d'ERN. Le Label est co-détenu par les deux entités. Le Fonds pour la conservation des rivières sauvages et ERN développent des partenariats privés autour du soutien des territoires labellisés et accompagnent les gestionnaires dans le processus de labellisation. Le fonds de dotation fait appel à la générosité privée et publique.

Une manifestation organisée avec le concours de



Bénéficiaire de



Contacts Organisation :

SMIAC : Mairie - 4, rue étroite - 74 540 Alby sur Chéran - Tél : 04.50.68.26.11 — Président Serge Petit.

Parc naturel régional du Bauges : Maison du Parc Avenue Denis Therme - 73630 Le Châtelard
Tél: 04 79 54 86 40 – Président : Philippe Gamen.

Crédits photos : Pascal-Grillet – Banges 2 - Beranger – Banges -

Coordination : Pascal Grillet (SMIAC) animateur Bassin Versant

Contacts-médias : Marie-Pierre Medouga-Ndjikessi

Twitter : @mapyntonga.

Contactez-moi pour vous inscrire à la visite de presse, obtenir des visuels, des témoignages, des informations sur le label « rivière sauvage » une interview ou réaliser un reportage. Merci de m'informer si vous diffusez tout ou partie de ces informations.